

# Entrelacs

Juillet  
2020

**“ Investiture municipale,  
mesures face au covid 19 ” :**  
**on vous dit tout !**



# ARDRES

Mairie d'Ardes - 64 Rue des Lombards. 62610 ARDRES. Tél. : 03 21 46 50 20. [www.mairie-ardres.fr](http://www.mairie-ardres.fr)

# Agenda

**Les rassemblements étant limités par décision gouvernementale face au COVID 19, les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre. N'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet : [www.mairie-ardres.fr](http://www.mairie-ardres.fr) ou notre facebook**

## **Samedi 27 Juin**

### **Distribution des dictionnaires**

De 10h à 12h à la salle municipale pour les futurs Sixièmes. Les enfants concernés recevront une invitation. **La distribution respectera les gestes barrières.**

## **Mardi 14 Juillet**

### **Cérémonie du 14 Juillet**

11h30 - Dépôt de gerbe au monument de Saint-Just sur le Champ de Foire. **La cérémonie se tiendra à huis clos.**

## **Opération « tranquillité vacances 2020 »**

Les personnes intéressées par ce service sont invitées à **se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville afin d'y souscrire une demande.**

Une surveillance sera effectuée plusieurs fois par semaine par les fonctionnaires de l'unité de la Police Municipale d'Ardres durant les vacances scolaires.



## **Prévention climatique**

En cas d'épisode climatique extrême, il faut permettre aux Services Municipaux de joindre au plus vite les personnes vulnérables.

C'est pourquoi il est nécessaire de vous identifier au préalable.

Les personnes porteuses de handicap, isolées ou âgées de **plus de 65 ans** sont invitées à **contacter Mme Lannoye** au :

**03 21 46 50 23.**

### AGIR

CANICULE



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

### Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles de mon entourage.

### Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.

## Maisons fleuries

Il vous reste **jusqu'au 6 Juillet**, dernier délai, pour vous inscrire au concours 2020.

**Il est obligatoire de s'inscrire pour participer au concours.**

Remplissez le bulletin que vous avez reçu avec cet Entrelacs et déposez-le en Mairie ou envoyez-le par email pour le même délai à : [communication@mairie-ardres.fr](mailto:communication@mairie-ardres.fr)

**Passé le 6 Juillet 2020, les inscriptions ne seront pas prises en compte.**



## Collectes

**Ramassage ferraille :**  
Mercredi 29 juillet 2020.

| COLLECTE                          | Ardres                            | Bois en Ardres                    |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Ordures ménagères</b>          | <b>Tous les Vendredis</b>         | <b>Tous les Vendredis</b>         |
| <b>Organique - fermentescible</b> | <b>Tous les Vendredis</b>         | <b>Tous les Vendredis</b>         |
| <b>Papier</b>                     | <b>Vendredis 10 - 24</b>          | <b>Vendredis 10 - 24</b>          |
| <b>Verre</b>                      | <b>Points d'apport volontaire</b> | <b>Points d'apport volontaire</b> |

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre  
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.  
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.



## Souricides et raticides

Les souricides et raticides sont à retirer dorénavant au **Centre Technique Municipal**, avenue Général de Gaulle en face de l'école Anne Frank.

Créneau : Le mercredi de 13h30 à 14h.



# Investiture - Conseil Municipal d'Ardres - Jeudi 28 Mai 2020



LOQUET Ludovic  
Maire

Jeudi 28 Mai, à huis clos, s'est déroulée l'investiture du Conseil Municipal.

Sous la présidence de Pierre Prévost, doyen d'âge, le conseil a pu délibérer.

Ludovic Loquet a été élu à l'unanimité avec 27 voix.

Huit adjoints ont été désignés.

A l'issue, Monsieur Le Maire a lu la charte de l'élu local.



COTTREZ Gilles  
1<sup>er</sup> adjoint  
Urbanisme,  
aménagement du territoire



BONNIERE Sylvie  
2<sup>ème</sup> adjointe  
Affaires financières et  
générales, communication,  
élections



DEJONGHE Bruno  
3<sup>ème</sup> adjoint  
Equipements publics,  
accessibilité, travaux,  
structures, infrastruc-  
tures et réseaux publics,  
sécurité



VANHAECKE Sophie  
4<sup>ème</sup> adjointe  
Solidarité, habitat,  
relations bailleurs  
sociaux, bien-être, cadre  
de vie



VANDERPOTTE Joël  
5<sup>ème</sup> adjoint  
Environnement, affaires  
scolaires et périsco-  
laires, mobilité, cimetièrre



LABRE Marie-Hélène  
6<sup>ème</sup> adjointe  
Etat civil, relation  
établissements médi-  
co-sociaux, santé, aînés,  
tourisme



FEYS Frédéric  
7<sup>ème</sup> adjoint  
Démocratie participative,  
bien-vivre, musique  
municipale, culture,  
patrimoine, jumelage



SPRIET Christiane  
8<sup>ème</sup> adjointe  
Jeunesse, famille,  
inter-génération,  
citoyenneté



PREVOST Pierre



DEMASSIEUX René  
Conseiller délégué : Sport,  
associations, loisirs, festivités, cé-  
rémonies, relations partenariales



BRISSAUD Chantal



NEUVILLE Marie-Claude



THIRARD Edwige



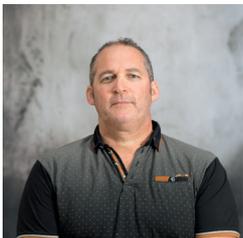
HENON Bernard



RENARD Carine



LANNOY Véronique



DUCROCQ Christophe



LEGRAND Brigitte



REGNAUT Isabelle



BUCHE Nathalie



ROBE Olivier



BAROUX Ludovic



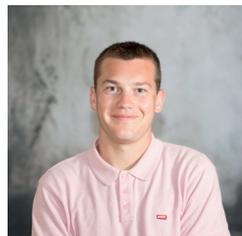
LEFIEF Maxime



PRUVOST Argentine



BATAILLE Alexis



FROYE Charles



## Actions face au COVID 19

La Municipalité d'Ardres a, dès le début de l'épidémie, tissé au quotidien des liens avec ses administrés.

La ville d'Ardres a très vite été mobilisée pour permettre à ses habitants de bénéficier d'un maximum d'aides et d'accompagnement face à cette situation particulière.

Beaucoup d'actions ont été développées depuis le début du confinement sur le territoire ardrésien et s'orientent autour de plusieurs axes :

- **L'information de la population** à travers le site internet, les panneaux lumineux, la permanence et appels téléphoniques aux aînés, la page facebook, les courriers ciblés et les tracs distribués dans les boîtes aux lettres.



- **Le soutien aux professionnels de santé** avec l'achat et la distribution de masques et autres protections. Distribution de viennoiseries aux soignants de l'EPHAD.

- **La distribution d'attestations** de déplacement dans chaque commerce ouvert pour leurs clients.

- **Le soutien à la tenue du marché** hebdomadaire avec la demande de dérogation faite au Préfet pour la présence de dix commerçants.

- **La continuité du service public** communal avec la mise en place du télétravail dès lors que le poste le permettait.



- **La distribution en « toutes boîtes »** par les élus d'une attestation de déplacement ainsi que d'un courrier reprenant toutes les informations utiles en cette période de confinement.

- **Le lien avec les personnes âgées** et les plus fragiles avec la possibilité de livraison d'un panier dit de « première nécessité ».

- **La distribution de masques** à tous les ardrésiens par le biais de permanences effectuées avant le dé-confinement.

- **Une surveillance de proximité** des habitants (biens et personnes) avec les services de la police municipale et de la Gendarmerie.

Pour ce dernier point, les élus ont décidé de permettre aux personnes isolées de bénéficier d'un panier garni de produits de première nécessité.

### - Au niveau des écoles

Pour réaliser ces accueils dans le respect du protocole sanitaire scolaire, un fonctionnement a été mis en place afin d'éviter les croisements et limiter les échanges :

- Entrée et sortie des enfants par groupe à des endroits différents pour chaque groupe.
- Circuit fléché dans l'école qui organise le passage pour le lavage des mains dès l'arrivée et évite les croisements.



Entrée réglementée

- Récréations alternées.
- Pas de contacts ni de jeux rapprochés.
- Aération des locaux plusieurs fois par jour.



Bureaux espacés en classe

- Désinfection le midi et désinfection le soir.
- Mise à disposition de gel et de désinfectant dans les classes.
- Temps de repas le midi en salle de cantine mais sur des repas froids apportés par les enfants.
- Les classes utilisées et la salle de cantine ont été réorganisées afin de respecter les normes de distanciation physique.
- Masque obligatoire pour les enseignants et les agents municipaux intervenant dans l'école.
- Le transport scolaire a été réorganisé avec les consignes spécifiques aux transports publics.

### Les samedis de l'été de l'ACHA

Sur inscription : 06 79 65 58 38

#### 4 juillet : Cabinet de curiosités

16h - Maison de la Nature

#### 11 juillet : Ardres, dessus-dessous

16h - Chapelle des Carmes avec F.Thorel

#### 18 juillet : Le cimetière, les illustres « Anciens »

16h - Cimetière avec D.Fachon

#### 25 juillet : Ardres au travers de ses rues

16h - Chapelle des Carmes avec Monique Debuysier



### Exposition

#### « Cabinet de curiosités »

par Michèle Bellet

Visible à partir du 1<sup>er</sup> juillet à la Maison de la Nature. Entrée gratuite

Du Mardi au Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le Dimanche de 15h à 18h.



|   |  |  |
|---|--|--|
|    | <b>Relais Assistantes Maternelles</b>  | Lundi 13h30/17h30. Mercredi 14/17h (semaines impaires).<br>Jeudi 13h30/17h30. <a href="mailto:secretariat-ram@cc-paysdopale.fr">secretariat-ram@cc-paysdopale.fr</a><br><b>03 21 19 61 97 – 06 99 12 01 40.</b> Août fermé |
|    | <b>Assistante sociale</b>              | Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur RDV (dès octobre) au<br><b>03 21 35 17 46.</b>  |
|    | <b>Bibliothèque pour tous</b>          | Mardi : fermée en Juillet et Août<br>Mercredi et Jeudi de 10h à 12h.<br>Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.   |
|    | <b>Conciliateur de justice</b>         | Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Sur rendez-vous. <b>03 21 35 17 46.</b>  |
|    | <b>Consultation des nourrissons</b>    | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Jeudi de 14h à 16h30. MDPA avenue Fernand Buscot. Veuillez au préalable téléphoner au<br><b>03 21 00 01 50.</b>  |
|    | <b>CPAM</b>                            | RDV sur <b>Ameli.fr</b> ou au <b>36 46.</b>  |
|    | <b>ACT +</b>                           | Permanences au 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au <b>03 21 88 22 00.</b>   |
|    | <b>ACPG-CATM</b>                       | 2 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.  |
|    | <b>La Fabrique DEFI</b>                | Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Maison de Pays de l'Ardrésis. Avenue Fernand Buscot. Permanence le Mardi.   |
|    | <b>Assistante sociale de la CARSAT</b> | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Mardi sur rendez-vous : <b>03 20 05 64 00</b><br>Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.  |
|  | <b>St Vincent de Paul</b>              | Jeudis 2, 9 et 16 Juillet de 8h30 à 10h30 au 20 rue Eugène Stubbs. Fermé en août.  |
|  | <b>Habitat Jeunes</b>                  | 4 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 – Maison de Pays de l'Ardrésis. Sur RDV : 03 21 19 08 60   |
|  | <b>Permanence Députée</b>              | 1 Rue Minguet à Desvres<br><a href="mailto:m.beudraps@permanence-desvres.fr">m.beudraps@permanence-desvres.fr</a><br><b>Tél. : 03 21 32 03 80.</b>   |
|  | <b>Maison de Pays de l'Ardrésis</b>    | Maison de Services au Public : Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Avenue Fernand Buscot.   |

Sauf jours  
fériés

Directrice de la rédaction

**Sylvie Bonnière**

Adjointe aux finances, aux affaires générales, à la communication et aux élections



Directeur de publication

**Ludovic Loquet**

Vice-président du Conseil départemental  
Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale  
Maire d'Ardres

Cache Imprimerie - Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et photos

**Mairie d'Ardres - Juillet 2020**

Service Communication

